

## NOTE D'INFORMATION

<u>RÉFÉRENCE</u>	<u>OBJET</u>	<u>DATE</u>
2022 – 020	<b>ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DIMANCHE 10 AVRIL 2022 ET DIMANCHE 24 AVRIL 2022</b>	14.03.2022

À l'attention de l'ensemble des résidents,  
À l'attention de l'ensemble des familles et des proches,  
À l'attention des membres du Conseil de la Vie Sociale (CVS),  
À l'attention de l'ensemble du personnel,

Madame, Monsieur,

**L'élection présidentielle se déroulera le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour et le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.**

Les résidents votant sur la commune de Joué-Lès-Tours et plus particulièrement sur les bureaux de vote à proximité de la Résidence DEBROU (Bureau de vote N°21, Bureau de vote N°22 et Bureau de vote N°23 – Centre Social du Morier) pourront être accompagnés par le service animation ledit jour.

**Tout résident souhaitant bénéficier de ce dispositif doit se faire connaître auprès de l'accueil de la Résidence DEBROU avant le mardi 22 mars 2022 dernier délai.**

**Le jour du vote, les résidents devront être en possession :**

- D'une pièce d'identité,
- D'une carte d'électeur.

Bien cordialement,

Le Directeur

A. ESSALHI



**DESTINATAIRES :** - Résidents – Familles et Proches - Chrono